

<https://agoras2019.fr/spip.php?article245>



"Le personnel politique en Lorraine" par Jean El Gammal (conférence des Agoras).

- Les communications des Agoras -

Date de mise en ligne : mardi 21 janvier 2020

Copyright © Régionale de Lorraine de l'APHG - Tous droits réservés

Cette présentation renvoie à un certain nombre d'enjeux en relation avec l'actualité, mais aussi avec la longue durée de l'histoire contemporaine. Compte tenu du temps qui m'est imparti et de mon choix de présenter une approche située au carrefour de l'histoire et de la science politique, j'ai choisi de mettre avant tout l'accent sur la période allant de la III^e République à nos jours, sans écarter pour autant l'héritage des décennies comprises entre la Révolution française et la fin du Second Empire.

La notion de « personnel politique » n'est pas d'une extrême précision et revêt à certains égards un caractère polysémique. De manière globale, il s'agit de « l'ensemble des personnes qui exercent la même profession » [1], ce qui peut s'apparenter d'ailleurs au thème de la « profession politique » [2]. Dans l'ensemble, on peut voir dans ce personnel un ensemble d'élus (auquel peuvent s'adjoindre des collaborateurs d'élus, notamment depuis les années 1970 et les lois sur la régionalisation), à ce titre représentants d'un corps électoral initialement limité. L'évolution s'opère au fil des décennies, du suffrage censitaire, notamment sous la Restauration et la monarchie de Juillet au suffrage universel masculin et bien plus tard véritablement universel. Il est direct surtout pour les députés, ainsi que les conseillers généraux (devenus récemment départementaux) et régionaux.

En tant que groupe en quelque sorte fonctionnel, le personnel politique est censé répondre aux préoccupations des électeurs et délibérer, dans un cadre national ou plus local, est souvent considéré comme l'une des composantes des élites [3], un temps en voie de démocratisation, et objet d'attaques récurrentes au titre des polémiques sur la « profession politique » évoquée plus haut et plus généralement de l'antiparlementarisme pour les élus nationaux.

Les études effectuées mettent le plus souvent l'accent sur le personnel national, qui inclut bien évidemment les ministres, pour la plupart anciens ou futurs parlementaires. En outre, Jérôme Pozzi a étudié les parachutages politiques en Lorraine depuis 1945 [4]. Plus rares sont les travaux qui se rapportent aux élus locaux, même si les maires ont pu retenir l'attention, et a fortiori régionaux, puisque les premières élections régionales au suffrage universel ont eu lieu en 1986. À l'échelle de la Lorraine, en dehors des travaux d'Etienne Criqui [5], une des rares études d'ensemble est due au regretté François Roth et fait le point au début de la présente décennie [6]. D'autres chercheurs lorrains, comme Jean-Pierre Harbulot au sujet de la Meuse, Jean-Paul Rothiot et Gilles Grivel à propos des Vosges, ont apporté de précieuses contributions à la connaissance du personnel politique départemental et local.

Je m'efforcerai pour ma part, à la suite de plusieurs publications collectives et individuelles [7], et en fonction de l'horizon chronologique évoqué plus haut, d'aborder trois thèmes.

Je traiterai tout d'abord de la notoriété inégale du personnel politique en Lorraine. Je m'interrogerai ensuite sur l'évolution du « modèle » des notables, des héritages du début de la période à certains des scrutins les plus récents. Enfin, je présenterai quelques réflexions sur l'originalité de la région, à travers, entre autres facteurs, les premières implications de la création du Grand Est depuis 2015 [8].

I UNE NOTORIÉTÉ INÉGALE

Quoi que l'on puisse en penser, le personnel politique ne bénéficie pas d'un éclairage uniforme. Non seulement la fuite du temps, mais les rapports complexes entre histoire et mémoire font ressortir des personnalités considérées

comme emblématiques, entre région et nation. C'est surtout sur ce dernier plan, sans négliger pour autant la thématique de la frontière, qu'une sorte de liste thématique ou de série chronologique s'esquisse. De 1870 à nos jours, plusieurs figures centrales, associées à des courants puissants ou à des temps forts, dont les guerres de 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945 ont été ou sont encore fréquemment citées ou abordées. On peut distinguer plusieurs phases.

Sous la Troisième République, la période dite opportuniste, dont l'apogée est situé entre 1880 et 1885, dix à quinze après la guerre franco-allemande et à proximité de la « ligne bleue des Vosges » est caractérisée par la présence de personnalités lorraines, souvent vosgiennes, autour de Jules Ferry, de Jules Méline - ce dernier parlementaire pendant cinquante-trois ans - et d'un certain nombre de leurs proches [9]. Il s'agit de l'un des réseaux les plus étendus à l'échelle du personnel politique, qui s'appuie également sur des élus d'autres régions.

Parmi les héritiers de ce courant, appelé par la suite progressiste (pas au sens actuel), certains correspondent à une forme de « transmission » dynastique, plus rare en Lorraine que dans d'autres régions. Le cas le plus connu est celui d'Abel Ferry, fils de Charles et neveu de Jules, député des Vosges en 1909, mort tragiquement en septembre 1918 [10], l'un des deux parlementaires lorrains morts sur le front pendant le conflit, après le colonel Driant, député nationaliste de Nancy et gendre du général Boulanger.

Les héritiers de l'opportunisme relèvent pour la plupart d'une logique politique et non de filières familiales directes. Le plus célèbre est sans doute Raymond Poincaré, dont l'action s'étend dans la Meuse, en Lorraine et à l'échelle nationale de la fin du XIXe siècle à la fin des années 1920. Avec un léger décalage chronologique, vers la fin du XIXe ou le début du XXe siècle, on peut mentionner André Maginot, prématurément disparu en 1932 [11], grièvement blessé pendant la guerre et qui donna son nom à la célèbre ligne, et Albert Lebrun, le seul président lorrain après Poincaré, élu après avoir parcouru - presque contre son gré, comme l'a souligné dans son intervention de mercredi Eric Freysselinard, l'un de ses descendants et son biographe, préfet de Meurthe-et-Moselle - les étapes d'un prestigieux cursus honorum, et dont le second mandat se termine dans les circonstances que l'on sait [12].

Plus à droite, François de Wendel a été une des personnalités lorraines les plus célèbres [13] et Louis Marin bénéficie d'une grande longévité politique plus grande encore, jusqu'au-delà de 1945 [14]. Durant l'après-guerre, le principal changement tient à la réintégration de la Moselle dans l'espace national, accompagnée par l'élection de parlementaires [15], tels que les députés Robert Schuman et Robert Sérot, ainsi que plusieurs sénateurs connus, tels le général Hirschauer, spécialiste de l'aéronautique ou Guy de Wendel.

Les votes exprimés le 10 juillet 1940, pour les élus lorrains présents à Vichy, ont été comme pour les autres régions, massivement favorables au oui [16]. Certains des rares opposants, comme Gaston Thiébaud, n'ont pas accédé à la notoriété nationale [17]. D'autres sont plus connus, comme Pierre-Olivier Lapie ou Philippe Serre, alors que Louis Marin s'est abstenu et que le député de la Moselle Alex Wiltzer était sur le Massilia.

Durant la période qui suit la Libération [18] et précède la mise en place de la IVe République, alors que les « 80 » lorrains, à l'exception de Lapie, n'accèdent pas à nouveau à des mandats parlementaires, certains élus de la IIIe République, s'ils n'ont pas été déclarés inéligibles ou ont été relevés de cette sanction, poursuivent leur parcours, tels André Beauguitte (qui avait voté oui) et Louis Jacquinot (qui était absent) dans la Meuse, dont les mandats s'étendent - cas peu fréquent - sous trois Républiques [19]. Plus célèbre est Robert Schuman (qui avait lui aussi voté oui, avant de prendre ses distances), dont l'ancrage a été à la fois local, national et européen, de 1919 à 1962 [20]. Quant à François Valentin, jeune député de droite en 1936, il n'a repris que brièvement sa carrière (1956-1961), après avoir été un temps inéligible. Parmi les nouveaux parlementaires d'après 1945, on peut mentionner, en Meurthe-et-Moselle, les brèves années de mandat d'Henry Grouès, dit l'abbé Pierre et l'action de Maurice Kriegel-Valrimont, député communiste, tous deux étant élus en Lorraine sans être lorrains d'origine [21], ainsi que les débuts de Raymond Mondon, bien implanté à Metz, dont il devient maire en 1947, l'année qui suit son élection à

l'Assemblée nationale [22].

Sous la République suivante, il y a eu, outre des implantations poursuivies et réussies, bien des parachutages de personnalités d'envergure nationale qui ont eu aussi une importante action locale, tels que ceux de Pierre Messmer [23] ou Philippe Séguin [24], pour ce dernier à Épinal, ou encore, de manière fort différente, Jean-Jacques Servan-Schreiber entre 1970 et 1978 [25]. On peut citer aussi des implantations de bien plus longue durée, comme celles de Maurice Lemaire et plus encore Christian Poncelet dans les Vosges, André Rossinot en Meurthe-et-Moselle, Gérard Longuet dans la Meuse, Jean-Marie Rausch, Jean Laurain et Jean-Louis Masson en Moselle, ou d'autres élus dont la carrière est moins longue, mais qui ont connu à l'instar des précédents - sauf le dernier - une ou plusieurs expériences ministérielles, comme François Guillaume [26].

On a donc pu observer longtemps une certaine continuité dans la représentation de la Lorraine ou des élus lorrains aux yeux de l'opinion. Néanmoins, cette tendance n'exclut pas les départs vers d'autres horizons politiques, avec ou sans succès. Par exemple, si Maurice Barrès n'a détenu qu'un seul mandat parlementaire en Lorraine, il est élu de 1906 à 1923 à Paris [27], tout en continuant à faire connaître ses conceptions de la Lorraine en tant qu'écrivain. Bien plus récemment, Philippe Séguin n'est pas parvenu à se faire élire à Paris et il a terminé sa carrière hors du champ politique.

Nous reviendrons par la suite sur la situation actuelle, mais force est de constater que la Lorraine est désormais moins présente en termes de notoriété politique, notamment, pour nous en tenir ici à l'une des explications possibles, parce que siègent plus au sein du gouvernement des personnalités telles que Jean-Marc Todeschini aux Anciens combattants [28] et à la Mémoire et Christian Eckert au budget.

Toujours est-il qu'une approche socio-politique plus large apparaît nécessaire, dans un deuxième temps.

II DES HÉRITIERS DES NOTABLES AU POLARITÉS DU TEMPS PRÉSENT

Le caractère de cette intervention ne permet pas de présenter une approche prosopographique globale. Du reste, les données concernent principalement les parlementaires lorrains et les conseillers généraux de Meurthe-et-Moselle lors des débuts de la Cinquième République [29]. On se limitera ici, pour l'essentiel, à des considérations sur la notabilité et son évolution, à l'échelle des députés.

Si l'on prend comme point de départ les années 1870, certains critères de la notabilité sous la Restauration et la monarchie de Juillet sont ou semblent caducs, dès lors que l'emporte la logique du suffrage universel et que le temps du suffrage censitaire est révolu. Néanmoins, alors que les origines nobiliaires sont assez peu fréquentes - les Wendel ont fait exception avec quelques autres personnalités - l'influence dans la région d'une bourgeoisie à dominante rurale, industrielle ou commerciale, et, comme ailleurs, celle des avocats [30], est longtemps restée considérable. Pour la période 1871-2012, sur 406 parlementaires étudiés, on relève :

- " 66 avocats et professions liées au droit
- " 48 professions médicales
- " 39 propriétaires agriculteurs
- " 35 enseignants
- " 31 industriels
- " 20 ingénieurs
- " 17 officiers

" 16 ouvriers

" 15 hauts fonctionnaires [31]

Dans ses grandes lignes, la répartition des principaux sous-ensembles socio-professionnels n'est pas très différente de celle que l'on observe à l'échelle nationale, si ce n'est que la faible place des élus communistes, en 1936 et dans une moindre mesure depuis 1945, ne fait guère apparaître de présence d'élus d'origine ouvrière, au sein du Parlement, voire à travers les élections cantonales des premières décennies de la Ve République [32]. Ceux-ci peuvent être un peu plus nombreux dans certaines municipalités des secteurs industriels, quand se développe le communisme municipal.

Le faible pourcentage des femmes élues retient également l'attention. Depuis qu'elles sont électrices et éligibles, il y a eu fort peu de députées et de sénatrices jusqu'à une date très récente [33]. Rarissimes sont les femmes parlementaires sous la IVe République en Lorraine (la députée communiste Anna Schell en Moselle) et bien rares encore durant les premières décennies de l'actuelle. Presque absentes, statistiquement parlant, - comme la réformatrice Anne-Marie Fritsch entre 1973 et 1978 ou la députée communiste Colette Goeriot de 1978 à 1988 - avant 1997, elles sont encore peu nombreuses avant 2017 (en dehors de la sénatrice communiste Evelyne Didier, de Nadine Morano, Marie-Jo Zimmermann et un temps Valérie Debord et Aurélie Filippetti). Dans les villes moyennes et grandes, presque aucune femme n'a été pour l'heure élue maire, que ce soit à Metz, Nancy ou Epinal, les exceptions, pour un temps limité, se situant dans des villes moins peuplées à Thionville avec Anne Grommerch - qui fut aussi députée - à Vandœuvre (deux mandats de Françoise Nicolas), à Toul (Nicole Feidt) et surtout à Bar-le-Duc, cas exceptionnel puisqu'il s'agit de la seule préfecture et que depuis 2001, trois femmes ont été ou sont maires, Martine Huraut, Nelly Jaquet et Martine Joly, cette dernière ayant accédé à la mairie de la préfecture de la Meuse après la démission de Bertrand Pancher, élu député en 2017.

La percée électorale d'ensemble des femmes s'est surtout manifestée lors du scrutin législatif de 2017, lors d'un scrutin, qui, comme dans de nombreuses régions en France a été marqué, en Lorraine (sauf dans les Vosges), par les succès de la République en Marche. Sur les quatre départements lorrains, néanmoins, il n'y a que six députées sur 21 - aucune dans les Vosges [34]. Le scrutin réserve aussi quelques enseignements - même s'il reste isolé du fait de l'ampleur du renouvellement - dans le domaine socio-politique. Le profil que l'on pourrait qualifier de « notabiliaire élargi » n'a pas disparu, loin s'en faut. Néanmoins, si l'on observe globalement que la part des catégories favorisées est très importante au sein de la formation dominante à l'Assemblée nationale, une certaine diversité se fait jour, en raison de la présence de créateurs d'entreprises petites ou moyennes, de consultants ou de cadres [35], alors que les hauts fonctionnaires et les avocats sont en nette minorité et que pour la première fois, une aide-soignante, en la personne de Caroline Fiat, seule députée de la France insoumise en Lorraine, a été élue dans la circonscription de Pont-à-Mousson.

III CONSIDÉRATIONS TERRITORIALES RÉCENTES

Assurément, il est possible d'évoquer dans la longue durée les élus et les « territoires » qu'ils représentent à différentes échelles, mais c'est surtout depuis la seconde moitié du siècle précédent et plus encore depuis le redécoupage de 2015 que la question de la spécificité de la Lorraine politique est souvent posée.

À cela, il y a plusieurs raisons. Avec la construction européenne, la Lorraine des fronts et des frontières perd une partie de ses particularités politiques [36], ce qu'accroît sans doute le renouvellement des générations, le rôle d'élus européistes, nombreux dans la région, notamment en Moselle, puis le reflux partiel des modes d'affirmation locaux. En outre, la désindustrialisation a produit aussi des effets politiques, parmi lesquels un certain recul du communisme du Pays-Haut.

Dans ce processus, la Grande Région ne tient pas de rôle décisif, car elle correspond surtout à des instances de coopération. Le rôle des échanges avec le Luxembourg et la Sarre est plus économique et social que politique. En revanche, le Grand Est - pour autant qu'un recul de quatre ans seulement permette d'en apprécier les effets - inscrit la Lorraine dans un cadre plus large, entre partenariat et rivalité [37].

Pour ce qui est des parlementaires de la région, les changements sont somme toute peu nombreux, d'autant que le Front national, qui n'a eu qu'un député dans la région en 1986, n'en a plus. En outre, ses seuls conseillers départementaux, dans le canton de Saint-Mihiel, ont été battus après leur invalidation. Un seul maire de ville d'une certaine importance démographique, Hayange, a été élu en 2014 : il s'agit de Fabien Engelmann. C'est, comme l'on sait, lors d'autres scrutins, européens et régionaux, que le Front puis Rassemblement national a obtenu ses résultats les plus élevés, si bien qu'un personnel politique qui lui est lié est présent, surtout dans le cadre du conseil régional, malgré les dissensions survenues en 2017, après la rupture entre son chef de file en Lorraine, Florian Philippot, et sa formation politique.

Plus généralement, le grand nombre des élus du conseil de la région Grand Est (169, dont un président et 15 vice-présidents [38]) accroît le sentiment - de ce point de vue en trompe l'oeil, car il s'agit d'une addition des chiffres antérieurs - d'une collectivité plus lointaine, du moins pour la Lorraine et la Champagne-Ardenne, puisque Strasbourg est à la tête de la région. Ses deux présidents successifs, Philippe Richert et Jean Roettner, sont tous deux alsaciens.

Logiquement, la dimension lorraine s'affirme dans les conseils départementaux - où certains élus ont assis leur notoriété - par exemple Michel Dinet, puis, après sa disparition, Mathieu Klein. Des préoccupations spécifiques s'expriment parfois, dans la mesure où des projets parfois divergents s'esquissent au sein du personnel politique, par exemple avec la perspective de la constitution d'une collectivité alsacienne après l'échec du référendum de 2013. Même au sein de l'ancienne région lorraine, les aspirations de la Moselle à devenir une collectivité européenne ont été formulées. Enfin, il existe aussi un personnel relevant des deux métropoles de Metz et de Nancy, composé - sur le plan politique - d'élus des aires géographiques en question. La tendance, observable aussi dans les communautés de communes, est au regroupement et à la mutualisation, mais cela ne va pas sans tensions.

Du reste, certains effets de la loi électorale de 2014, visant à restreindre fortement le cumul des mandats, rend indispensables certains choix. Si la plupart des nouveaux parlementaires n'entendent pas mettre un terme à leur mandat en cas de victoire municipale, certains hésitent, voire marquent leur attrait pour un mandat plus local [39].

À l'heure actuelle, en Lorraine comme ailleurs, le personnel politique est souvent vu selon plusieurs angles. Son rôle est surtout apprécié dans les municipalités, les instances les plus éloignées étant parfois considérées avec circonspection, voire méfiance, même si certains élus locaux sont présents dans ces conseils. Il est sans doute trop tôt pour apprécier les effets de la loi de 2014, mais le cumul dans le temps, assez fréquent, amène à fixer l'attention, rétrospectivement ou à l'heure actuelle, sur des personnalités qui ont traversé les décennies et constituent en quelque sorte des représentants de la Lorraine sur un plan symbolique. La région, néanmoins, est sans doute moins identifiée qu'elle ne l'a été par son personnel politique. En effet, elle a cessé d'être une entité politique spécifique et, de manière plus conjoncturelle, n'est plus représentée au sein du gouvernement, encore que la composition de ce dernier ne soit pas toujours très connue, en dehors d'un petit nombre de ministres. D'autre part, comme dans d'autres régions, des enjeux sont récurrents, comme le statut des élus et la part des charges territorialisées, ce qui concourt à un à un certain mal-être. Néanmoins, les responsabilités demeurent recherchées là où des possibilités d'action ou d'accession à une notoriété renforcée subsistent.

[1] Dictionnaire culturel en langue française, Paris, Le Robert, 2005, tome 3, p. 1593.

[2] Voir Michel Offerlé (dir.), La profession politique, nouvelle édition, Paris, Belin, 2017.

[3] Analysées dans notre étude, « Les élites politiques en Lorraine de 1815 à nos jours », à paraître dans Jean-Paul Pellegrinetti (dir.), Les élites politiques de la Révolution française à la Ve République, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

[4] Voir Jérôme Pozzi, « Parachutages et parachutés aux élections législatives en Lorraine de 1945 à nos jours », in L'histoire en héritage, Hommages à Louis Châtelier et François Roth, Annales de l'Est, n°1, 2018, p. 197-213.

[5] Voir notamment Le personnel politique local, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1986 (qui traite des élections cantonales et des conseillers généraux en Meurthe-et-Moselle depuis 1958).

[6] Histoire politique de la Lorraine de 1900 à nos jours, Metz, Serpenoise, 2012, p. 153-162.

[7] Voir notamment Jean El Gammal (dir.), Dictionnaire des parlementaires lorrains de la IIIe République, Metz, Serpenoise, 2006 et notre article, « Les parlementaires lorrains de 1871 à nos jours », Mémoires de l'Académie de Stanislas, années 2012-2013, 8e série, tome XXVII, p. 373-384.

[8] Mise en perspective dans Jean El Gammal et Jérôme Pozzi (dir.), Le Grand Est (1870-2019)-Forces et cultures politiques, Nancy, Presses universitaires de Lorraine, 2019.

[9] Tel Camille Krantz, lui aussi élu des Vosges : voir Benoît Linel, Camille Krantz-Un républicain lorrain sous la IIIe République, Paris, Glyphe, 2013.

[10] Les actes de la journée d'études du 30 novembre 2018, organisée par la municipalité de Saint-Dié, notamment le maire, David Valence, sont à paraître.

[11] Marc Sorlot, André Maginot, l'homme politique et sa légende, Metz, Serpenoise, 1995.

[12] Eric Freysselinard, Albert Lebrun, le dernier président de la IIIe République, Paris, Belin, 2013.

[13] Voir Jean-Noël Jeanneney, François de Wendel-L'argent et le pouvoir, Paris, réédition Biblis, 2019 et Denis Woronoff, François de Wendel, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

[14] Entre autres travaux, notre article, « Les modérés, Louis Marin et l'histoire politique de Meurthe-et-Moselle de la fin du XIXe siècle à la fin des années 1950 », in Bruno Benoit et Gilles Vergnon (dir.), Laurent Bonnevey, le centrisme, les départements et la politique, Lyon, Stéphane Bachès, 2009, p. 235-244.

[15] Voir l'étude détaillée de Jean-Claude Delbreil, « Les parlementaires et les forces politiques en Lorraine », in Dictionnaire des parlementaires lorrains de la Troisième République, op.cit., p. 87-129.

[16] Voir notamment Olivier Wieviorka, Les Orphelins de la République-Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945), Paris, Seuil, 2001, passim.

[17] Voir néanmoins la biographie que lui a consacrée Jean-Pierre Harbulot, Gaston Thiébaud-Le parlementaire meusien qui a dit non à Pétain, Dossiers documentaires meusiens - Conseil général de la Meuse, 2010.

[18] À ce sujet, voir les contributions sur la Meuse (Jean-Pierre Harbulot) et la Meurthe-et-Moselle (Jean-Louis Etienne, in Philippe Buton et Jean-Marie Guillon (dir.), Les pouvoirs à la Libération, Paris, Belin, 1994, p. 203-226.

[19] Voir Julie Bour, Lydiane Gueit-Montchal, Olivier Dard et Gilles Richard (dir.), Louis Jacquinot - Un indépendant en politique, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013 et Julie Bour, Clientélisme politique et recommandations : l'exemple de la Lorraine de la IIIe à la Ve République, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018 (l'ouvrage concerne aussi d'autres personnalités).

[20] Voir notamment François Roth, Robert Schuman-Du Lorrain des frontières au père de l'Europe, Paris, Fayard, 2008, ainsi que la conférence de Jean-Éric Jung.

[21] Voir Jérôme Pozzi, « Parachutages et parachutés... », article cité, p. 205.

[22] Voir Gaëtan Avanzato, Raymond Mondon, maire de Metz et ministre de la nouvelle société, Metz, Serpenoise, 2000.

[23] Voir François Audigier, François Cochet, Bernard Lachaise et Maurice Vaïsse (dir.), Pierre Messmer. Au croisement du militaire, du colonial et du politique, Paris, Riveneuve, 2012.

[24] Voir Philippe Séguin, Itinéraires dans la France d'en bas, d'en haut et d'ailleurs, Paris, Seuil, 2003, Arnaud Teyssier, Philippe Séguin, le remord de la droite, Paris, Perrin, 2012, et Jérôme Pozzi, article cité, p. 210-211.

[25] Voir Jérôme Pozzi, article cité, p. 208.

[26] Voir son livre, Un paysan au coeur du pouvoir, Paris, De Borée, 2014.

[27] Voir Jean El Gammal, « Maurice Barrès, les parlementaires et l'histoire », in Olivier Dard, Michel Grunewald, Michel Leymarie et Jean-Michel Wittmann (dir.), Maurice Barrès, la Lorraine, la France et l'étranger, Berne, Peter Lang, 2011, p. 59-70.

[28] Un secrétariat d'Etat attribué à deux autres socialistes depuis 1981 : Jean Laurain et Jean-Pierre Masseret - ce dernier fut sénateur et onze ans président du conseil régional de la Lorraine.

[29] Voir les études citées supra.

[30] Voir Gilles Le Béguec, La République des avocats, Paris, Colin, 2003.

[31] Voir la liste établie par nos soins in « Les parlementaires lorrains... », article cité, p. 378.

[32] Voir Etienne Criqui, op.cit.

[33] Une étudiante de Master 1, Sabine Charuel, travaille présentement, sous la direction de Jérôme Pozzi, sur les femmes parlementaires en Lorraine depuis 1958.

[34] La proportion est encore plus limitée au Sénat, où, à la suite du renouvellement de 2017, il n'y a que deux sénatrices sur 13, Véronique Guillotin en Meurthe-et-Moselle et Christine Herzog en Moselle. Le tableau établi par François Roth au seuil de la décennie (loc.cit., p. 159) fait apparaître 4 députées et deux sénatrices. De plus, dans la région, il n'y avait que 14 conseillères générales sur 160. Cette situation a nécessairement changé depuis 2014, avec l'élection désormais paritaire d'un binôme par canton.

[35] Voir Luc Rouban, Le paradoxe du macronisme, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, notamment p. 129-143.

[36] Au titre de la longue durée, voir notre étude, « Etre élu à la frontière de la fin du XIXe siècle à nos jours », in Gaëlle Crenn et Jean-Luc Deshayes (dir.), La construction des territoires en Europe- Luxembourg et Grande Région : avis de recherches, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010, p. 113-122.

[37] Sur ces aspects, renvoyons à nos réflexions, « Entre Grande Est et Grande Région : composantes et décomposition des cultures politiques », in Jean Gammal et Jérôme Pozzi (dir). Le Grand Est, op.cit.,) p. 319-327.

[38] Dont Valérie Debord, David Valence et François Werner.

"Le personnel politique en Lorraine" par Jean El Gammal (conférence des Agoras).

[39] Voir Laure Equy, « Non-cumul des mandats : ces députés qui ont le mal de maire », Libération, 24 octobre 2019, p. 14 : la journaliste cite Laurent Garcia, qui souhaiterait redevenir maire de Laxou, et Richard Liogier, ancien premier adjoint de Metz qui voudrait devenir maire.